

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 1^{er} août 2017 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et le conseiller suivants : Cécile Hélie, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Carolle Bédard agit comme secrétaire.

Sont absentes les conseillères Lorrie Gagnon et Andrée Labranche.

Public : Messieurs Denis Lafleur et Pierre Lord sont présents.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2017-08-01 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2017.

2017-08-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le procès-verbal du 4 juillet 2017 soit accepté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : au point 2, ajouter un **le** devant **dernier**, au point 3, écrire **coordonnateur du service incendie** et non **TPI**, au point 5, au 3^{ème} Considérant que, enlever le **e** à **situées**, au 4^{ème} **considérantque**, mettre une espace entre les deux mots, au point 7, écrire **pièces** et non **équipements**, au point 9, dans Dérogation, 2^{ème} paragraphe, ajouter **d'accepter** la demande, dans les recommandations, dans la 1^{ère} annotation, enlever **par respect pour les autres voisins** et ajouter **nt à exige**, 2^{ème} annotation, on devrait lire **que l'extérieur du garage soit terminé d'ici un an**, et enlever la 3^{ème} annotation, au point 13, dans Régie incendie, ajouter **de la Régie** après **secrétaire**, ajouter **précaution pour les** devant **autos électriques**, dans Camion pour la voirie, dernier paragraphe, mettre **de** et non **à 35,000\$**, le point **21** devrait être **14**.

3-Affaires en décollant.

Congé pour les vacances.

4-Approbation des comptes.

2017-08-03 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés	:	6,372.05\$
Comptes payés juillet	:	24,829.17\$
Comptes à payer août	:	4,692.46\$
Pour un total	:	35,893.68\$

5-Adoption de la correspondance.

2017-08-04 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Pierre Lord demande des informations concernant la location de la débroussailleuse.

7- Colloque ADMQ pour la directrice générale.

2017-08-05 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la directrice générale se rende au Colloque de l'ADMQ, les 14 et 15 septembre prochain à Amos. Montant de l'inscription : 230\$. Ses frais de déplacement lui seront remboursés.

2017-08-06

8- Soumission pour vérificateur externe.

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau, unanimement résolu de faire parvenir une demande de soumission pour la nomination d'un auditeur externe telle que décrite au devis d'appels d'offres aux firmes suivantes :

- Daniel Tétreault ;
- Raymond Chabot, Grant, Thorton ;
- Deloitte s.e.n.c.r.l/s.r.l..

9-MRC. Politique de soutien aux projets structurants.

La secrétaire-trésorière adjointe fait part aux conseillers que la date butoir pour le dépôt de projet est reportée au 31 mars 2018. Information transmise par Julie Mainville lors de sa visite au bureau municipal le 19 juillet dernier. Le maire informe à son tour que cette information est erronée. Vérification à faire auprès de la MRC.

La conseillère Andrée Labranche arrive, il est 20h07.

10-Travaux au sous-sol.

Monsieur Jocelyn Lahaie est venu compléter quelques travaux au sous-sol de la bâtisse municipale. Celui-ci ne pouvant installer le prélat, il faut donc trouver une autre personne.

2017-08-07

Il est proposé par Noëlla Dubé, appuyée par Andrée Labranche et unanimement résolu d'accorder un salaire de 25\$/heure à Jocelyn Lahaie pour les travaux au sous-sol.

11-Adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue 2017-2018.

Le conseil décide de ne pas d'adhérer.

12-Voirie.

Le maire informe les conseillers que les travaux de voirie commenceront dans la semaine du 7 août 2017. Transitions dans le 8^e et 9^e rang Ouest, remplissage d'asphalte froide dans les trous dans tous les rangs, et installation des tuyaux pour les égouts pluviaux dans le chemin de l'École. Finir le débroussaillage des fossés à l'automne.

13-Période de questions.

Mettre le Plan de développement et de nos différents projets sur notre site.

14-Questions diverses.

Chaises : Pas de location pour les chaises neuves et pas de vente de chaises de bois avant le 100^e anniversaire de la municipalité.

Fosse septique : Informations données concernant monsieur Yves Bélanger pour une installation d'une fosse scellée. La municipalité accepte sa demande de permis. S'assurer que celle-ci soit vidangée. La MRC fait parvenir à toutes les municipalités, à chaque fin d'année, la liste des personnes qui ont fait vidanger leurs fosses.

Pancartes Chemin de la Plage : Une dame ayant une roulotte au Chemin de la Plage a fait part à la directrice que les automobilistes passent beaucoup trop vite dans le chemin. Comme c'est un chemin privé, la municipalité ne peut pas installer de pancartes.

Bottin téléphonique : Plusieurs demandes sont parvenues au bureau municipal afin de refaire le bottin téléphonique de la municipalité. Demander à Annie Bruneau si elle désire s'en occuper.

Location de VTT : Le montant est de 25\$/jour pour la location de VTT, dans le cadre du projet de la mini-forêt.

Pancartes Interdiction de chasser : Vérifier à la mini-forêt si les pancartes sont encore là.

Pont P-00265 et le P-00270 : Monsieur Luc Adam du MTQ, n'est jamais venu rencontrer le maire pour discuter des bris de ces ponts. Monsieur Luc Adam du MTQ avait contacté le maire afin de se rencontrer et discuter de ce dossier.

Soumission pour ponceaux : Aucune soumission reçue.

Régie Incendie : Cécile nous fait part du 5 à 7 de la Régie intermunicipale d'incendie dans le cadre des festivités du 100^e de Macamic, tenu le 21 juillet dernier. Celle-ci a livré un discours pour la circonstance. Beaucoup de visiteurs à la caserne.

Camion pour le déneigement : Il est préférable de faire l'achat d'un camion usagé et avant les années 2012. Moins compliqué pour la mécanique.

Compacteur et scie à asphalte : Vérifications à faire et procéder à l'achat d'un compacteur et d'une scie pour asphalte.

2017-08-08

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire l'achat d'un compacteur et d'une scie à asphalte.

Facture pour l'épandage d'abat-poussière : Vérifier si on a eu la facture, car il ne semble pas y en avoir eu dans les chemins.

15-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Cécile Hélie lève la séance. Il est 21h30.

Alain Gagnon, maire

Carolle Bédard, sec-très adj.